



TOURNÉE  
VERS L'AVENIR



Page 4

LE FLEURISSEMENT  
AU CŒUR DE YUTZ



Page 18

LES EUPHORYQUES  
2023



Page 22



Trait d'Union  
n°240 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION  
Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE  
Mathieu HABERT  
Raphaël PIOVESANA  
Alicia DASCOLI
- SECRÉTARIAT  
Murielle LEHNHART
- RÉDACTION  
Service communication
- CRÉDIT PHOTO  
Jérémy SERTIER  
Alicia DASCOLI  
Adobe Stock
- TV YUTZ  
Jérémy SERTIER
- CONTACT  
Tél. 03 82 82 26 11  
communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE  
107 Grand' rue  
57970 Yutz  
Tél. 03 82 82 26 82

9 000 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Denis Hellier - Jouy aux Arches



# SOMMAIRE

04 ▪ Tournée vers l'avenir

---

08 ▪ Retour sur les Conseils

---

10 ▪ Commémorations

---

12 ▪ La solidarité au service des Yussois

---

14 ▪ Les sports de rue à l'Aéroparc

---

16 ▪ Les travaux dans la ville

---

18 ▪ Le Fleurissement au cœur de Yutz

---

19 ▪ Retour dans le passé

- Il y a 100 ans : 1923, un tram pour la Cité

---

20 ▪ Saison culturelle

---

22 ▪ Les EuphorYques 2023

---

24 ▪ Expression des groupes politiques

---

26 ▪ Agenda des manifestations

---

28 ▪ État civil

---

31 ▪ Le mot du jardinier

---

Chères yussoises, chers yussois,

A moins de 500 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques français, il me paraissait opportun de faire un focus sur la dynamique du sport yussois, tant celui-ci est reconnu pour le professionnalisme de ses encadrants, la qualité de ses infrastructures, le dynamisme de ses bénévoles et le soutien des différentes collectivités.

Le sport à Yutz, c'est cette saison plus de 6600 licenciés entre 3 ans et plus de 80 ans, répartis au sein de 28 associations sportives et encadrés par 400 dirigeants et bénévoles. Dès notre élection en 2020, nous avons souhaité construire en concertation avec les présidents des différentes associations une politique sportive basée sur l'accessibilité au sport pour tous et axée sur la convivialité, les rencontres, la solidarité et le partage.

Pratiquer du sport quels que soient sa situation géographique, son âge ou encore sa condition physique, est une des missions fondamentales que nous nous sommes fixées en lien avec chacun d'entre eux.

Depuis 2020, et malgré la crise COVID, les associations sportives yussoises comptent des effectifs en constante augmentation et nous ne pouvons que nous féliciter de ce dynamisme associatif tant les valeurs d'équité, d'égalité, de travail en équipe, de discipline, d'inclusion et de persévérance incarnées par l'activité sportive sont essentielles à l'épanouissement personnel et à la vie en collectivité.

De plus, les plus de 300 athlètes yussois récompensés lors de la dernière cérémonie des Lauréats du Sport, sans compter les excellents résultats de nos pratiquants, témoignent également de la bonne santé du sport yussois et de la qualité de la formation dispensée par les encadrants.

Ainsi, nous pouvons citer le parcours admirable des trois clubs de football locaux, la prochaine finale des rugbymen, les performances collectives des handballeuses qui permettent au club de se maintenir au plus haut échelon national du milieu amateur, le parcours héroïque des équipes de volley, ou encore les performances individuelles yussoises des cyclistes, athlètes, triathlètes, tennisman, boxeurs, cavaliers et gymnastes.

Aussi, avec le soutien des collectivités et notamment celui de la Ville, ce sont des manifestations majeures qui ont été ou seront organisées cette année à Yutz, liées à cet événement planétaire que représentent les Jeux Olympiques.

En avril, le club d'athlétisme a organisé un colloque autour de l'olympisme avec la présence et le témoignage exceptionnels de quatre athlètes français ayant participé aux Jeux d'Atlanta, Sydney, Athènes, Londres et Pékin.

Grâce aux bénévoles de l'AS Boxe de Yutz, le gymnase Mermoz a accueilli une rencontre internationale féminine entre la France et l'Italie, en vue de la préparation pour Paris 2024. Enfin, en juillet prochain, la Société de gymnastique organisera, quant à elle, la première édition des championnats de France de Parkour.

Outre les subventions de fonctionnement votées annuellement pour aider les associations sportives yussoises, ce sont aussi des infrastructures à entretenir, chauffer et moderniser. Ainsi, depuis 2020, plus d'un million d'euros ont été investis dans l'amélioration de nos équipements comme l'extension de la salle de boxe, la rénovation de plusieurs vestiaires, la sécurisation des stades ou encore la réfection totale du parcours de santé, contribuant aussi très largement au développement du sport pour tous. De prochains investissements importants, détaillés plus longuement dans les pages de cette nouvelle édition du Trait d'Union, sont également fléchés pour les deux prochaines années.

Si à Yutz, « On vit le sport », c'est aussi grâce à votre présence aux bords des terrains. Venez encore plus nombreux, encourager et applaudir nos sportifs, dans un respect permanent des arbitres et des adversaires et ainsi, partager avec nous des moments forts en émotion



**Clémence POUGET**

Maire de Yutz

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la C.A. « Portes de France-Thionville »

# TOURNÉE VERS L'AVENIR !



**Le 6 mars dernier, Madame le Maire réunissait les forces vives de la ville, lors d'une soirée à l'amphY. Ce fut l'occasion de revenir sur une année 2022 riche en événements et de remercier l'ensemble des acteurs du territoire ayant contribué au dynamisme et au rayonnement de Yutz.**

Les Yussois peuvent compter sur leurs associations, leurs commerçants, leurs artisans, leurs professionnels de santé, leurs pompiers, leurs forces de l'ordre, leurs agents et leurs élus pour faire de Yutz **une ville agréable à vivre**, à la fois **dynamique** et **solidaire, culturelle** et **sportive**, et aussi une ville tournée vers un avenir durable avec un développement raisonné.

Ce fut également l'opportunité d'échanger sur les projets à venir :

- La reconstruction du Val Joyeux ;
- L'isolation thermique extérieure du groupe scolaire Prévert ;
- La création d'une bulle nature à l'école Victor Hugo ;
- L'aménagement de nouvelles pistes cyclables ;
- La requalification des rues Anatole France, des Prés et Henri Dunant ;
- La modernisation de l'accueil de la Mairie, 107 Grand'rue et de l'École Municipale de Musique ;
- La création d'un espace multifonctionnel sur le complexe Saint-Exupéry accueillant :
  - un nouveau restaurant scolaire spacieux et moderne,
  - la bibliothèque,
  - un service périscolaire,
  - plusieurs salles de réunions partagées...



**À cela viennent s'ajouter également les projets portés par l'État ou la C.A. « Portes de France-Thionville » :**

- Le projet d'A31 bis, l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service, le centre communautaire aquatique HAMELYS, les projets de la Z.A.C. MEILBOURG tels que la Clinique Ambroise Paré ou l'espace de coworking le "TWO"...



Enfin, Madame le Maire a souhaité mettre à l'honneur de nombreux Yussois s'étant distingués au cours de l'année passée. (Cf : Trait-d'Union 239)

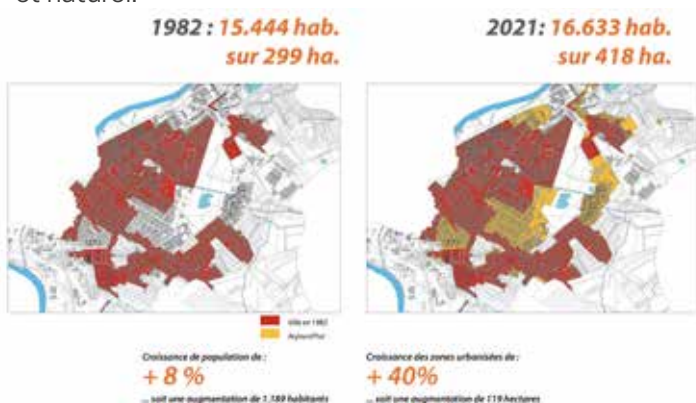
**Merci à toutes et à tous de faire vivre Yutz !**

# RÉVISION DU P.L.U.

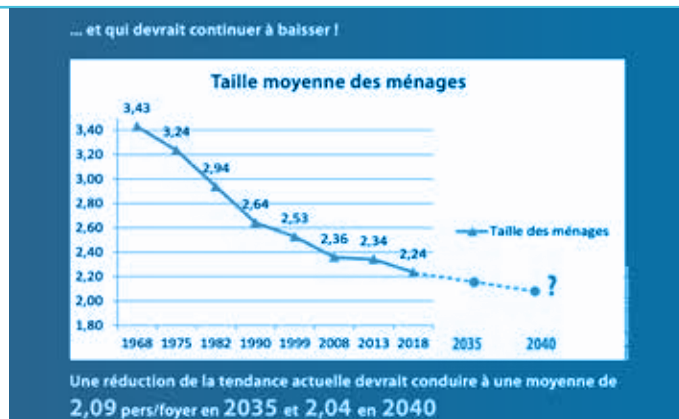
En février 2019, la précédente municipalité actait son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) fixant l'objectif d'une population de 20 900 habitants à l'échéance de 2032 nécessitant ainsi l'ouverture à la constructibilité d'espaces permettant la construction de 1750 logements en 10 ans.

Devant cette volonté trop ambitieuse et contraire aux exigences environnementales actuelles, la nouvelle Municipalité a donc décidé, en mars 2021, de lancer une nouvelle révision du **Plan Local d'Urbanisme** respectant un développement raisonné de notre ville et répondant ainsi aux exigences de la **Loi Climat et Résilience** promulguée en août 2021 limitant notamment les constructions sur les zones naturelles et agricoles. Par ailleurs, la volonté municipale est également de ne pas ouvrir de nouvelles zones à la construction avant que les infrastructures municipales soient modernisées et qu'une offre de transports et de soins sur le territoire soit efficiente.

Depuis, avec le support du cabinet « Atelier in Situ », **deux réunions publiques** ont été organisées. La dernière, mardi 14 mars, avait pour objet de présenter **le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)** et de fixer les prochains objectifs en matière de développement. En partant du constat que nous sommes de moins en moins nombreux à vivre dans un même logement et que parallèlement, en plus de 40 ans, ce sont plus de 40 % de surfaces perméables qui ont été absorbées pour permettre de loger 8 % d'habitants supplémentaires, la Municipalité a donc trouvé un équilibre entre le développement urbain et économique et la préservation de notre environnement forestier, agricole et naturel.



Ainsi, au cours de cette réunion, Madame le Maire a annoncé à l'assemblée, deux décisions fortes. La première confirme le passage prochain de l'ensemble de la zone appelée "Domaine des Bois" en zone agricole ce qui la rendra non-constructible dans un avenir durable. La seconde tend à réduire de cinq fois les objectifs de construction en fixant un objectif de **19 000 habitants à échéance 2040** (population actuelle : 17 580), **soit la construction de 686 logements en 18 ans, contre 1 750 en 10 ans** de par le P.L.U. voté en 2019.



Ce développement se fera en cohérence avec notre environnement et les enjeux écologiques actuels, comme ceux exigés par la loi Climat et Résilience. Elle vise le Zéro Artificialisation Nette dès 2032 par la réduction de l'extension urbaine et incite à la requalification et à la renaturation des friches industrielles, notamment celles de la zone des Métalliers. (Cf p.8)

## MAÎTRISER LA CONSOMMATION FONCIÈRE ET LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

- réduire les surfaces dédiées aux extensions urbaines à vocation d'habitat et valoriser le potentiel intramuros,
- proposer des espaces publics qualitatifs avec espaces verts,
- favoriser les îlots de fraîcheur urbains et continuités écologiques.

## OPTIMISER LE FONCIER VOUÉ À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

- favoriser la densification des zones d'activités existantes,
- valoriser les parcelles disponibles dans les zones d'activités de la ville, notamment sur la zone Meilbourg, avec la construction de la clinique Ambroise Paré et d'un cabinet médical.

## OPTIMISER LES SYSTÈMES DE MOBILITÉ

- développer le réseau des déplacements doux (plan Piste cyclable dévoilé en juin 2022),
- améliorer la desserte en transports collectifs (projet B.H.N.S. et Réseau Express Métropolitain),
- prévoir les dispositions adaptées à la gestion du stationnement (+ 100 places gratuites supplémentaires depuis décembre 2020),
- prendre en compte tous les modes de déplacements.

## AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS DE SPORTS ET LOISIRS :

- le "Val Joyeux", l'Aéroparc, l'amphY, l'École Municipale de Musique, les gymnases, les parcs et aires de jeux répartis sur l'ensemble des quartiers de Yutz...



### Participez à la concertation :

- Lors des réunions publiques à venir
- Au travers du registre de concertation disponible auprès du Service Urbanisme de la mairie
  - Par mail : plu@mairie-yutz.fr.
  - Plus d'infos sur :

[www.ville-yutz.fr/colibri-wp/plan-local-durbanisme](http://www.ville-yutz.fr/colibri-wp/plan-local-durbanisme)

Yutz est une ville ambitieuse et vertueuse, tournée vers l'avenir et vers ses habitants. Notre commune est un territoire de projets sur lequel les investissements nécessaires à notre cadre de vie et au bien être de chacun sont engagés.

Que cela soit au niveau municipal ou au niveau communautaire, répondre aux besoins des administrés est une priorité.



### ■ PISTES CYCLABLES

La Ville a décidé de fixer des objectifs ambitieux de développement des mobilités douces dans le cadre de sa politique environnementale et de transport.

#### Des objectifs multiples :

- Suppression des discontinuités cyclables,
- Amélioration de la cohabitation des modes actifs de déplacement,
  - Bouclage des itinéraires cyclables,
  - Un réseau maillé, continu et sécurisé,
    - Mise aux normes de l'existant,
- Liaison des différents pôles importants de la ville.



### ■ LA Z.A.C. MEILBOURG

#### Elle accueillera :

- La Clinique Ambroise Paré,
  - Des professionnels de santé,
  - L'espace de coworking le TWO,
  - Deux résidences étudiantes et jeunes actifs,
    - Un complexe hôtelier de 124 chambres ;
      - Une clinique vétérinaire ;
      - Un institut de beauté...
- + de 500 emplois non délocalisables prévus sur cette zone !**



### ■ NOUVEL ESPACE MULTIFONCTIONNEL

Un nouveau bâtiment de deux niveaux prévu pour 2026 sur le site « Saint-Exupéry », moins énergivore et répondant aux normes RE 2020.

#### Il accueillera :

- Un nouveau restaurant scolaire plus spacieux et moderne,
  - La bibliothèque,
  - Un espace périscolaire,
  - Quatre salles de réunions,
- Un espace de rangement pour les associations
- Des services municipaux.

### ■ REQUALIFICATION DE VOIRIES ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

#### ▪ Rue des Prés :

Fin des travaux réalisés en avril 2023

#### ▪ Rue Anatole France :

Phase d'étude en cours avec la création d'un parking de 32 places

Début des travaux : dernier trimestre 2023

Fin des travaux : dernier trimestre 2024

#### ▪ Rue Henri Dunant :

Phase d'étude 2023

Phase opérationnelle 2024

## ■ MODERNISATION DE L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Dès la fin de l'année, ces travaux offriront un accueil des Yussois ainsi que des espaces de travail grandement améliorés et plus fonctionnels pour nos agents lors de vos rendez-vous en Mairie. Le temps des travaux, vous serez accueillis au complexe «Saint-Exupéry» pour vos démarches d'État-civil.

## ■ ZONE DES MÉTALLIERS

Cette zone de 68 hectares correspondra aux futures orientations d'aménagement du territoire de la commune qu'il conviendra de définir collectivement au travers de l'organisation de réunions publiques.

## ■ ÉCOLE VICTOR HUGO

Création d'une bulle nature et d'un parking à l'école Victor Hugo composée :

- d'une cour avec pavés drainants,
  - d'un espace de nature avec potager, arbres fruitiers et végétaux
- Un parking de 23 places + une PMR sera également créé.



## ■ VAL JOYEUX

Le projet s'implantera dans la clairière et la salle modulable sera idéalement exposée est/ouest afin de bénéficier de la luminosité naturelle et de la vue sur la prairie.

### Composé de deux salles :

- une de 70 places assises, l'autre de 130 ;
- modulables en 1 grande de 200 personnes ;
- un bâtiment moins énergivore permettant d'importantes économies d'énergie.



## ■ MODERNISATION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Les travaux comprennent la création de deux salles de classe, le remplacement des sols de quatre salles de cours et la remise en peinture...



## ■ ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE DU GROUPE SCOLAIRE PRÉVERT (P1 ET P2)

### Des travaux aux nombreux avantages :

- Amélioration des performances énergétiques (40% de réduction de la facture énergie) sans perte de surface intérieure,
  - Des façades remises à neuf,
  - Diminution des émissions de CO2.

# Retour sur LES CONSEILS



## RELANCE DE LA PROCÉDURE DE CRÉATION DE LA ZONE « LES MÉTALLIERS » - OBJECTIFS ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION - POINT 7

En février 2016, il était prévu d'engager la procédure de création de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) « les MÉTALLIERS ». Des études avaient été menées et le dossier de création était en voie de finalisation. Néanmoins, au vu des nombreuses modifications législatives intervenues depuis, notamment la loi du 22 août 2021 dite loi « Climat et Résilience » et considérant la volonté politique actuelle d'envisager un aménagement plus modéré et durable, il est nécessaire de faire évoluer le projet et de relancer l'ensemble de la procédure.

Il a donc été décidé le maintien du périmètre d'études tel que défini dans la délibération du 29 février 2016, mais également la redéfinition des objectifs et des modalités de concertation avec la population, les associations locales...

**Les objectifs souhaités sur ce site industriel, commercial et résidentiel (de 68 hectares) sont :**

- la requalification de la zone,
- la reconversion des multiples friches industrielles,
- la création raisonnée de logements,
- l'intégration du commerce et de l'artisanat dans une logique de mixité urbaine qualitative,
- la création d'une entrée de ville en adéquation avec l'image que souhaite renvoyer la Ville,
- l'apport d'espaces verts, d'espaces fonctionnels (ludiques, sportifs,...) et d'îlots de fraîcheur,
- l'appropriation de cet espace par les autres quartiers de la Ville, notamment par le biais de liaisons ou la création d'équipements structurants.



**Ces objectifs généraux sont aussi accompagnés de spécifiques relatifs à la concertation nécessaire au projet qui devrait permettre :**

- d'informer le public sur l'évolution de la zone,
- de permettre une meilleure compréhension du contexte et des enjeux urbains, économiques et environnementaux du projet,
- de favoriser une appropriation du projet par le public.

## MODALITÉS DE LA CONCERTATION :

**Compte tenu de l'enjeu urbain que cette opération représente pour la Ville, un registre d'observations et de suggestions sera mis à disposition au service urbanisme et aménagement et une adresse mail ([urbanisme@mairie-yutz.fr](mailto:urbanisme@mairie-yutz.fr)) permettra à la population de faire part de ses avis. De plus des réunions publiques seront organisées afin d'échanger avec les Yussois sur les orientations du projet.**

Cette concertation sera organisée le temps de la réalisation des études préalables à la constitution du dossier de création de la Z.A.C. et fera l'objet d'un bilan qui sera présenté lors d'un prochain Conseil municipal.







**CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE du 8 MAI 2023**

**Programme :**

- 11H00 : CÉRÉMONIE DU SOUVENIR au Monument aux Morts parvis de l'église Saint-Nicolas
- 11H30 : DÉFILÉ EN CORTÈGE en direction de la Salle Bestien
- 12H00 : CÉRÉMONIE DE CLÔTURE à la Salle Bestien

**8 MAI 1945**

"Jour de la capitulation de l'Allemagne, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe."



## COMMÉMORATION DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE



**La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été célébrée dimanche 19 mars 2023.**

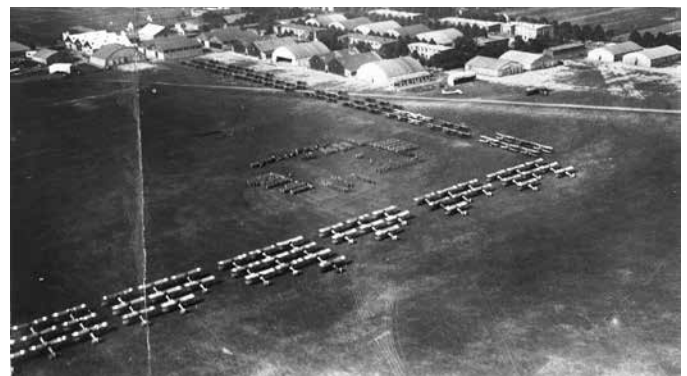
Clémence POUGET, Maire de Yutz, Charles MEYER, Adjoint délégué à la sécurité et à la mémoire combattante et Pierre GRUNEWALD, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à la solidarité, au logement, au handicap et aux cultes, ont répondu à l'invitation de la **F.N.A.C.A** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) afin de célébrer ce 61<sup>e</sup> anniversaire en déposant une gerbe de fleurs au Monument aux morts de Haute-Yutz.

## POSE DE STÈLE PAR L'A.N.O.R.A.A.E

À l'occasion des 10 ans de l'aéroparc, l'A.N.O.R.A.A.E. (Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air et de l'Espace) inaugurera, le 17 juin à l'Aéroparc, une stèle en mémoire de l'histoire militaire de l'aérodrome de Yutz.

Celle-ci sera accompagnée de panneaux retraçant les moments marquants de la Base Aérienne 138 de Yutz qui a accueilli de 1919 à 1932 de grands noms de l'aviation tels que :

- **Henri GUILLAUMET** (1922),
- **Jean MERMOZ** (1920 - 1922),
- **Jules VEDRINES** qui atterrit sur le toit des Galeries LAFAYETTE,
- **Georges VALENTIN** qui remporta 9 victoires en combat aérien.



À cette occasion, l'association **Si Yutz M'Était Conté (S.Y.M.E.C.)** proposera également une exposition retraçant plus d'un siècle d'histoire de l'aviation à Yutz.

"L'AÉROPARC ET L'ODYSSÉE DE L'ESPACE" vous permettra de découvrir des clichés témoignant de l'occupation du terrain de manœuvre de 39 ha « Exerzierplatz » par les Prussiens, jusqu'à sa vie civile avec l'aérodrome.

L'un des seuls dans les environs de la Moselle, l'aérodrome de Yutz fut utilisé dès 1946 par l'Aéroclub de Basse Moselle (A.C.B.M.). Cette association y proposait trois activités, le vol à moteur, le vol à voile et l'aéromodélisme, jusqu'à sa fermeture en 2011. À cette date débutèrent les travaux d'aménagement du poumon vert de la Ville, **l'Aéroparc inauguré le 22 juin 2013.**

**Le 17 juin prochain de 11H à 18H, faites une plongée dans l'histoire de notre ville.**



## ÉCONOMIE

# YUTZ'ACTIF, POUR LE DYNAMISME DU COMMERCE LOCAL



**L'association Yutz'Actif, créée en 1995, travaille au développement commercial et artisanal de notre ville, permettant ainsi de soutenir et de maintenir un commerce de proximité accessible à tous les Yussois.**

Par ses actions, elle contribue à la bonne santé économique de la ville, à son dynamisme et participe à l'attractivité de notre territoire. Cette année encore, plusieurs manifestations sont programmées ou ont déjà eu lieu comme le **"Loto spécial des commerçants"** qui fut un franc succès en février à la Salle BESTIEN.

### → LE MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT

**Le 2 juin et le 22 septembre** prochains, de 18h à 22h sur l'Esplanade de la Brasserie, l'association proposera son "Marché du terroir et de l'Artisanat". L'année passée, cet évènement avait rencontré un vif succès avec plus de 30 artisans locaux venus présenter et commercialiser leurs créations.

### → LE SALON DU LIVRE

**Le 8 octobre**, la Salle Bestien accueillera la première édition de son "Salon du livre" avec la présence de 10 auteurs nationaux reconnus. Les auteurs de la région seront également disponibles pour échanger avec un public attendu en nombre. Une petite restauration sera assurée par les commerçants des métiers de bouche adhérents, afin de passer un agréable moment.

### → MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS

Durant une semaine complète, les restaurateurs adhérents proposeront des découvertes culinaires sous le grand chapiteau du Marché de Saint-Nicolas.

De plus, depuis janvier, des reportages sous forme d'**interviews filmées** sont proposés à celles et à ceux qui choisissent de les rejoindre. 8 d'entre-eux ont déjà été réalisés et sont en ligne sur la chaîne Youtube de Yutz'Actif et plusieurs autres sont d'ores et déjà en préparation.



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR :  
[www.yutzactif.fr](http://www.yutzactif.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/yutzactif/](https://www.facebook.com/yutzactif/)  
YouTube : [www.youtube.com/@yutzactif/videos](https://www.youtube.com/@yutzactif/videos)



→ **Défi Pièces Auto**  
Atelier mécanique et  
vente de pièces détachées  
☎ 03 57 84 36 16  
5 Rue des Métiers - Yutz



→ **Darl'Ink**  
Salon de piercing et tatouage  
[www.instagram.com/darlink\\_2](https://www.instagram.com/darlink_2)  
[www.facebook.com/darlink2](https://www.facebook.com/darlink2)  
24 avenue des nations - Yutz



→ **Sang Neuf tattoo studio**  
Salon de piercing et tatouage  
[www.facebook.com/Sang-Neuf](https://www.facebook.com/Sang-Neuf)  
55 avenue des nations - Yutz



→ **Marché frais**  
Marché couvert de produits frais  
[www.marche-frais.com](http://www.marche-frais.com)  
20 Rue des Métiers - Yutz

# LA SOLIDARITÉ

## AU SERVICE DES YUSSOIS



**Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) constitue un outil majeur dans la mise en œuvre des actions de solidarité de la commune. Parmi ses missions, il accompagne les habitants dans leurs demandes d'aide sociale en :**

- **les aidant et les orientant dans leurs démarches pour l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...);**
- **dispensant l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro crédit social...).**

Une permanence sociale a ainsi été mise en place les vendredis de 8h30 à 11h30 auprès de la Direction de la Solidarité. Julie WINOCK, conseillère en économie sociale et familiale, accueille les demandeurs sur rendez-vous préalable afin :

- d'évaluer leur situation globale sociale et budgétaire,
- de mettre en place un accompagnement,
- de les orienter vers un partenaire (associations caritatives yussoises ou thionvilloises – mission locale – banque de France – CAF...),
- de faire des préconisations de démarches (échelonnement de paiement – réduction des forfaits téléphoniques – revoir la consommation d'énergie, d'eau...),
- d'envisager une demande d'aide financière au C.C.A.S. ou auprès d'autres partenaires (Département, ligue contre le cancer, CPAM, CARSAT...).



En 2022,  
**226 DOSSIERS**  
ont été présentés et  
**237 AIDES**  
ont été attribuées

**Le C.C.A.S. accueille également les personnes seules ou les familles sans enfant mineur afin de les aider dans leurs demandes d'aides sociales facultatives.**

Pour ce faire, un règlement, validé en Conseil d'Administration, précise les conditions d'accès, les pièces justificatives à fournir et les aides existantes.

Une fois les demandes effectuées auprès des services, une commission d'attribution des aides, composée de Pierre GRUNEWALD, adjoint en charge de la solidarité, de Catherine BEAUGNON, Directrice du C.C.A.S. et de Julie WINOCK, se réunit pour étudier les dossiers des demandeurs. Une réponse est ensuite apportée aux familles dans un délai de cinq jours suivant la commission et ce à compter du vendredi matin. Au-delà de ce délai, l'aide sera perdue.

D'autres professionnels du secteur social peuvent solliciter les services de la Ville pour leurs bénéficiaires : le Centre Moselle Solidarité (pour les familles avec enfants mineurs), le Foyer des Jeunes Travailleurs, les mandataires judiciaires, les partenaires de l'insertion et les bailleurs sociaux.

## NAVETTE MUNICIPALE en direction des seniors



La Ville par le biais de la Direction de la Solidarité a décidé de remettre en place une navette à destination des Yussois de plus de 70 ans, habitants à Yutz-Cité, afin de les aider à faire leurs courses.

Le point de rassemblement a été fixé à 9h devant l'église Sainte-Croix le 1<sup>er</sup> mardi du mois pour les supermarchés et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois pour le marché hebdomadaire.

Les grandes surfaces desservies en alternance sont : Match, Intermarché et Carrefour Market.



Après le succès rencontré par le Thé Dansant organisé en février, la Direction de la Solidarité a décidé d'organiser **LE 5 JUILLET PROCHAIN À L'AÉROPARC** une après-midi guinguette à destination des 60 ans et plus.

De 16 h à 18 h 30, venez passer un moment convivial au cœur du poumon vert de la ville. Musique, danse et petite restauration seront au programme.

**Ouvert à tous**, sans inscription.

## FOCUS SUR L'A.V.F. l'Accueil des Ville Françaises



« Accueillir en priorité les Nouveaux Arrivants et accompagner les personnes en recherche de lien social pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel », telle est la mission que s'est fixée l'association A.V.F. lors de sa création.

Dans un monde de plus en plus virtuel, marchand et immédiat, l'A.V.F. souhaite offrir un accueil fondé sur le lien social et la convivialité. Pour cela, elle peut compter sur ses bénévoles qui s'investissent tout au long de

l'année dans l'organisation d'événements, de rencontres et d'activités variés. L'association participe également activement aux actions locales et plus particulièrement à celles touchant aux thématiques proches de ses valeurs comme la citoyenneté, la solidarité ou l'environnement.

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION :

- **Bourse à la Puériculture :**  
Samedi 20 et dimanche 21 mai - Salle Petit-Prince
- **Vide-dressing :**  
Samedi 9 et dimanche 10 septembre - Salle Bestien
- **Bourse aux jouets :**  
Samedi 4 novembre - Salle Bestien



**Permanence :**  
Mardi et jeudi de 14h à 17h30

**Renseignements et informations :**  
53, rue de la république - 57970 YUTZ  
☎ : 03 82 51 04 94 - ☎ : 06 50 73 89 70  
Mail : avf.yutz@gmail.com

# Les sports de rue À L'AÉROPARC

Année pré-olympique oblige, le sport fait partie des préoccupations premières de la Ville. Depuis le début de l'année, les clubs sportifs sont mis à l'honneur au travers de reportages ludiques et informatifs réguliers. Les équipements sont consciencieusement entretenus et de nombreuses réfections ont déjà été réalisées (vestiaires et crassette Mermoz, stade de la forêt, extension de la salle de boxe Anne-Sophie Mathis labellisée Terre de Jeux 2024, parcours de santé, clôture stade Denis Muller, city-stade Saint-Exupéry et rue du Vieux Bourg...). En tout, depuis juillet 2020, c'est plus d'1 000 000 € qui ont été investis dans nos équipements sportifs.



Photo non contractuelle

Pour continuer dans cette dynamique et offrir des équipements variés et accessibles, un espace dédié au sports de rue sera construit sur l'Aéroparc avec l'aménagement d'un **tout nouveau skatepark** en béton de 450 m<sup>2</sup> et l'installation d'un **terrain de basket 3x3**. Pour faire vivre et animer ces futurs lieux sportifs, la Ville a également souhaité travailler en partenariat avec l'association de skate **RawDogs** et le **Thionville Basket Club**.

Enfin, pour que ce nouvel espace s'intègre au mieux et que les plus jeunes puissent en profiter en toute liberté, l'installation sera assez éloignée des premières habitations afin d'en réduire les éventuelles nuisances sonores. De plus, une concertation auprès de la **Ligue Protectrice des Oiseaux** a été menée pour que ces équipements ne viennent pas perturber les écosystèmes présents à l'Aéroparc.



Photo non contractuelle



## Cross U.S.E.P.

À l'occasion de la **Semaine Olympique et Paralympique (SOP23)**, l'USEP de Yutz organisait le 4 avril dernier un cross individuel à l'Aéroparc en partenariat avec la Ville, l'Inspection de l'Éducation Nationale de Yutz et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (C.C.C.E.).

Plus de 2300 élèves des écoles de Yutz, Stuckange, Kuntzig, Basse-Ham et des écoles de la C.C.C.E. ont participé aux 10 courses organisées. Du CP au CM2, tous les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans le respect de la devise olympique: **"plus vite, plus haut, plus fort, ensemble"**.

Bravo à tous ces jeunes qui, dès leur jeune âge, font vivre le sport à Yutz !

# Championnat de France de **PARKOUR**



Très impliquée dans le développement du sport, la Ville s'engage au côté de la Société de Gymnastique de Yutz qui organisera le **1<sup>er</sup> Championnat de France de Parkour** au gymnase Jean Mermoz, les 8 et 9 juillet prochains !

Le parkour, ou art du déplacement, est une discipline sportive acrobatique originaire de la rue et révélée au public par les célèbres « Yamakasi ». Il peut se résumer à l'art de se rendre d'un point à un autre en respectant **un principe clé : l'efficacité et la fluidité.**



Cet été, ce sont plus de 500 athlètes qui sont attendus à Yutz. Regarder faire ces « **traceurs** », comme ils se nomment, est toujours un moment exaltant où l'on retient son souffle devant tant de dextérité. Course à pied, sauts, gestes d'escalade, déplacements en équilibre, autant de moyens pour surmonter les obstacles sans l'aide d'aucun matériel.

**Un rendez-vous exceptionnel à ne surtout pas manquer !**



## Renseignements :

✉ : [gymyutz@gmail.com](mailto:gymyutz@gmail.com) - [www.gymyutz.fr](http://www.gymyutz.fr)  
ou sur Facebook : Société de Gymnastique de Yutz

## ➔ Futurs bacheliers

Les lycéens yussois ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » au Baccalauréat 2023, seront mis(es) à l'honneur par la Ville au cours d'une cérémonie le 14 juillet 2023 à 11h, Esplanade de la Brasserie.



Les mentions « Très Bien » seront récompensées d'un chèque de 100 € et les mentions « Bien » de 50 €.



Vous avez eu votre BAC avec une de ces mentions, inscrivez-vous jusqu'au 10 juillet 2023 avant 17h00, muni de votre relevé de notes, d'un justificatif de domicile et d'un RIB (compte courant) à votre nom.



## Inscriptions :

Service enseignement  
Complexe Saint-Exupéry  
34 avenue du Général de Gaulle  
57970 Yutz



Seuls les bacheliers présents à la cérémonie ou représentés seront récompensés. Aucun chèque ne sera délivré après cette date.

# LES TRAVAUX DANS LA VILLE



## INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS À YUTZ-CITÉ :

Samedi 25 mars, Madame le Maire, accompagnée de Jean-Marie MIZZON, sénateur de la Moselle et ancien habitant de Yutz-Cité, des membres du Conseil des Sages, du Maire du Conseil Municipal des Enfants, habitant du quartier, de son équipe et de l'association de quartier l'A.R.Y.C. (Association des Résidents de Yutz-Cité), a inauguré les nouveaux aménagements réalisés à Yutz-Cité depuis le début de l'année.



En effet, après les travaux effectués au sein de l'école Victor Hugo en 2022, le quartier bénéficie aujourd'hui d'une extension de son aire de jeux ainsi que d'un terrain de pétanque fraîchement rénové. Avec l'arrivée des beaux jours, ces investissements permettront aux joueurs de pétanque ainsi qu'aux nombreuses familles du quartier de venir se détendre en profitant de ces nouveaux équipements.

**Montant de ces travaux : Terrain de pétanque : 11 520 € TTC - Nouveaux jeux : 86 209 € TTC**



## INAUGURATION DE LA BULLE NATURE - R.A.S.E.D. :

Débutés en avril 2022, les travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour du R.A.S.E.D. (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) de l'école Robert Schuman ont été inaugurés le 6 avril dernier.

Les enfants profitent ainsi d'une cour végétalisée constituée :

- de 880 m<sup>2</sup> d'espaces verts et 700 m<sup>2</sup> de pavés drainants,
- de 3 tilleuls, 5 mirabelliers de Nancy, 5 pommiers reines des reinettes, 10 groseilliers à grappes, 10 groseilliers à maquereaux, 10 cassissiers, 15 myrtilles, 5 mûres géantes et de 80 arbustes à fleurs (Lavandes, Weigelia, Perovskia, Hibiscus, Deutzia, Forsythia, Buddleia).

Cet espace de nature permet de proposer des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique, d'agir pour le bien-être des élèves et de développer des projets pédagogiques à portée environnementale. Un projet similaire est d'ores et déjà programmé au sein de l'école Victor Hugo.

**Montant de ces travaux : 134 042 € TTC**

Dont une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse de **51 329 €**





## OUVERTURE DU NOUVEAU PARKING SITUÉ AU 8 RUE DE LA RÉPUBLIQUE :



**Le 1<sup>er</sup> avril, un nouveau parking gratuit a ouvert au 8 rue de la République afin de favoriser le développement des commerces de proximité et l'accès à la salle Bestien où sont organisés concerts, spectacles, conseil municipaux...**

Ce projet s'inscrit également dans une démarche environnementale. C'est une surface de 900 m<sup>2</sup> autrefois artificialisée qui est maintenant perméabilisée ou renaturée avec :

- l'implantation de nouveaux arbres et arbustes,
- un éclairage public en LED,
- des pavés drainants permettant l'absorption des eaux pluviales,
- l'aménagement prochain d'une borne électrique de charge ultra rapide.



## REQUALIFICATION DE LA RUE DES PRÉS



**Après deux ans de travail administratif, les travaux de requalification, d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de la voirie ont commencé rue des Prés pour une durée de trois mois.**

L'entreprise française de travaux publics Eurovia s'occupe des travaux d'aménagement de la voirie, ces travaux comprennent :

- la démolition de voirie,
- la pose de bordures finition granitée 390 ml,

Avec l'ouverture au public du parking Aragon, la construction d'un parking au 54 rue de la République et ce parking, **ce sont, en seulement 3 ans, plus de 100 stationnements entièrement gratuits qui sont offerts par la ville de Yutz**, à proximité de sa principale artère commerçante.

**Montant de ces travaux : 356 600 € TTC**

Dont 203 000 € pour le rachat de l'ancienne grange qui se trouvait-là et 153 600 € pour les travaux de démolition et d'aménagement du parking.

- la pose de pavés en rang 285 ml,
- la mise en œuvre d'enrobés des trottoirs (200 m<sup>2</sup>),
- la mise en œuvre d'enrobés des chaussées (650 m<sup>2</sup>),
- la mise en œuvre d'enrobés des pavés (150 m<sup>2</sup>).

**Coût des travaux de voirie : 181 200 € TTC**



L'entreprise Citéos s'occupe quant à elle de l'enfouissement des réseaux :

- l'enfouissement des réseaux d'éclairage public,
- la télécommunication et la télédistribution,
- la mise en place de nouveaux candélabres.

**Coût des travaux pour l'enfouissement des réseaux : 278 341 € TTC**

**Montant total de ces travaux : 459 541 € TTC**

# LE FLEURISSEMENT AU CŒUR DE YUTZ



**Au mois de mai, l'embellissement de la ville est synonyme de fleurs et plantations. Pour assurer le fleurissement des espaces verts et des quartiers de Yutz, il ne faut pas moins de 17 agents travaillant à l'entretien de 38 massifs représentant 850 m<sup>2</sup> sur 85 ha de verdure dont 42 ha à l'Aéroparc. Cela représente un total 13 800 plantes pour plus de 90 essences différentes.**

L'enjeu, pour la Ville et les services est de contribuer à **l'écoresponsabilité** et à la **durabilité des végétaux**. Les choix sont donc fait en fonction de ces critères avec des préférences pour les plantes vivaces et les bulbes plutôt que des plantes annuelles et biennuelles. Les arbustes à fleurs sont choisis pour s'adapter aux conditions climatiques et aux **faibles besoins en eau** afin de **réduire les coûts** et les effets sur l'environnement.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

**Cette année encore, les Yussois peuvent s'inscrire dans cette démarche d'embellissement de notre ville en s'inscrivant au concours des maisons fleuries.**

Pour cette nouvelle édition, chaque participant recevra un bon d'achats de 15€ à condition qu'une réalisation soit observée par le jury lors de son passage. De plus les 10 premiers de chaque catégorie seront récompensés avec des bons allant de **20€ à 200€** pour le premier. Ces derniers seront valables dans les magasins de jardinage ou chez les fleuristes !

**Les catégories sont :**

- **Catégorie 1 :** Maisons - Jardins,
- **Catégorie 2 :** Maisons sans jardin,
- **Catégorie 3 :** Immeubles - Balcons,
- **Catégorie 4 :** Potagers.

La qualité du fleurissement, l'originalité du cadre végétal, la propreté et l'entretien ou encore le développement durable seront notés par le jury dont la mission principale sera de départager les plus belles réalisations.

Concernant le critère des actions menées en faveur du **développement durable**, celui-ci s'applique pour la catégorie « Maisons - Jardins » et tiendra notamment compte du choix des plantes (le type de fleurs qui supporte le peu d'eau), de l'utilisation d'un récupérateur d'eau, de compost et de paillage.



Cérémonie des arbres de naissance du 18 mars 2023

**Collectivement, rendons Yutz toujours plus belle et plus verte.**



**Inscriptions jusqu'au 30 juin 2023 :**  
Complexe Saint-Exupéry  
34 avenue du Général de Gaulle - 57970 Yutz  
ou par mail à : ✉ [maisons-fleuries@mairie-yutz.fr](mailto:maisons-fleuries@mairie-yutz.fr)

# IL Y A 100 ANS : 1923

## UN TRAM POUR LA CITÉ



**Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, à l'instar des grandes villes, Basse-Yutz s'était mise sur les rangs pour la création d'une ligne de chemin de fer urbain : le tramway. Au cours de la réunion du 20 mai 1902, le Conseil municipal de Basse-Yutz décida, après avoir pris connaissance d'un courrier de la Société de Construction des Chemins de Fer secondaires de Lorraine, de nommer une commission chargée de l'étude du projet "Tramway de Thionville à Basse-Yutz".**

Il s'agissait de relier notre ville à la gare du chemin de fer, puis au centre de Thionville et enfin à Saint-François. La gestation du projet, financièrement important pour la petite ville de Basse-Yutz, dura 4 longues années. Le Conseil municipal délibéra de nombreuses fois pour trouver le financement nécessaire et pour négocier le meilleur coût des travaux. L'entreprise Vering et Waechter de Berlin, constructeur de la ligne et la ville de Basse-Yutz tombèrent d'accord et les travaux débutèrent en 1906. Le chantier avança lentement et rencontra de nombreuses difficultés financières et techniques, notamment pour le passage sous les voies du chemin de fer à hauteur limitée et inondable les jours de fortes pluies. La ligne, à voie unique, avait son point de départ à Yutz, rue Nationale, près des casernes devant l'actuel restaurant "Les Alériens". Le tram longeait la rue Nationale, pour rejoindre la gare de Thionville en passant sous les voies du chemin de fer. L'inauguration de la ligne eut lieu le 22 décembre 1906.

Le tramway fonctionnait à la vapeur grâce à une chaudière chauffée au coke pour réduire les émanations de fumée et de suie. Ce mode de traction provoqua de nombreuses récriminations et plaintes de la part des riverains de la ligne. La direction promit de mettre à l'essai une motrice pourvue d'un appareil fumivore. L'expérience ne fut pas concluante et le 10 avril 1909, dans le journal "**Lothringen Nachrichten**", le député François ZIMMER demanda l'introduction de la traction électrique. L'électrification de la ligne débuta en 1911 et le 9 mai de l'année suivante eut lieu l'inauguration du nouveau tram.

Le tramway électrique rendit de bons services à la population yussoise. Se rendre à la gare ou à son lieu de travail à Thionville, rejoindre le lycée ou aller au marché : les déplacements étaient devenus plus faciles grâce à ce moyen de locomotion moderne. Cependant, tous les Yussois ne bénéficiaient pas de tous ces avantages. Les habitants de la Cité du Chemin de Fer et les cheminots travaillant aux Ateliers étaient éloignés de plus de 2 km de l'arrêt le plus proche.

C'est pourquoi, en 1923, la Direction de l'Électricité et du Gaz de la Basse-Moselle, gestionnaire du tramway après la première guerre mondiale, et la Direction des Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine mirent en place un projet d'extension de la ligne. Une première version prolongeait les voies en suivant l'actuelle rue de Poitiers. L'Armée de l'Air y opposa son veto car elle souhaitait agrandir l'aérodrome de Basse-Yutz.

Un second projet prévoyait, dans un premier temps, d'arriver jusqu'à la barrière, puis au cours d'une deuxième étape, franchir la ligne du chemin de fer pour bifurquer vers la droite, traverser la Cité et aboutir aux Ateliers au pied du château d'eau. Les parties prenantes dressèrent des plans et lancèrent des études de marché. Les services du Chemin de Fer recensèrent plus de 800 personnes susceptibles d'emprunter le tram.

Malheureusement, l'évaluation des recettes supplémentaires et des frais annuels d'exploitation déboucha sur un résultat déficitaire. Soucieuse d'améliorer les conditions d'habitabilité de ce quartier, la Direction du Chemin de Fer proposa une participation financière. De nouvelles études furent engagées de part et d'autre. Le résultat net probable d'exploitation se traduisait encore par un solde négatif d'au moins 14 000 francs par an. La cause était entendue. Les habitants de la Cité et les cheminots travaillant aux Ateliers du Chemin de la Moselle de Fer n'eurent pas droit au tramway.

En contre-partie, l'ingénieur en chef du Matériel et de la Traction, dans un courrier du 2 mai 1924, déclara : "concernant le prolongement du tramway, j'ai l'honneur de vous informer qu'en raison de l'ouverture prochaine de la halte de Basse-Yutz, cette question présente maintenant beaucoup moins d'intérêt et peut être classée jusqu'à nouvel ordre". Le train prenait le relais du tramway et les habitants de la Cité se rendaient à Thionville en omnibus.

# Saison CULTURELLE 2022-23



BILLETTERIE  
EN LIGNE SUR  
[www.l'amphy.com](http://www.l'amphy.com)

Renseignements & informations :  
✉: [lamphy@mairie-yutz.fr](mailto:lamphy@mairie-yutz.fr) ☎: 03 82 56 14 15  
[www.lamphy.com](http://www.lamphy.com) - [www.bestien.ville-yutz.fr](http://www.bestien.ville-yutz.fr)



## → R.I.C.

**Jeudi 4 mai 2023 • 20h30 • l'amphY // Reggae**

C'est en 2001 que débute l'histoire de R.I.C. (Roots Intention Crew). Une histoire qui en rappelle d'autres, celle d'amis (Kolia, Don Roda et Ti Bess), réunis autour d'une passion commune, la musique. Les origines et les influences musicales de chacun des membres du groupe sont riches et variées, et c'est ce qui fait toute la singularité de leur musique. Bien que l'étiquette "ragga dancehall" soit communément utilisée pour qualifier le R.I.C., le raccourci peut paraître facile et peu adapté à leur musique, dont on sent rapidement ressortir les influences reggae, Hip Hop, musique latine, jazz, jump up...



## → Le Point Virgule fait sa tournée

**Vendredi 9 juin 2023 • 20h30 • l'amphY // Humour**

« Après "le Point Virgule fait l'Olympia", grand défi que nous relevons maintenant depuis 12 ans, l'idée de partir en tournée est venue assez simplement. Aujourd'hui fort de notre expérience et d'un public toujours plus nombreux, l'incontournable plateau "le Point Virgule fait sa tournée" ne manquera pas de vous surprendre. Le Point Virgule est une ruche où bon nombre d'artistes échangent et travaillent étroitement. Aussi nous avons "à la maison" l'essence de ce qui fait une bonne tournée : la complicité artistique ! Faites-nous confiance, l'humour et le talent c'est ce qui fait le succès du Point Virgule depuis plus de 40 ans ! »

## → "DES GOUTS ET DES COULEURS"

**Quatuor de professeurs de l'École Municipale de Musique**

**Vendredi 26 mai 2023 • 20h30 • Salle Bestien // Musique de chambre**

Mélie DELARBRE, piano / Clara HARY, violon / Céline KIEMES, violoncelle / Gérald KIEMES, clarinette

Quatre professeurs de l'École de municipale musique de Yutz vous présentent leurs coups de cœur musicaux. Dans une configuration originale (piano, violon, violoncelle, clarinette), ils vous font découvrir toutes les nuances de leur palette sonore, du duo au quatuor, du crépuscule du romantisme à l'époque moderne. Laissez-vous surprendre...



## → CHAMBER METROPOLITAN TRIO

**Vendredi 23 juin 2023 • 20h30 • Salle Bestien // Jazz**

La musique de chambre d'influences classiques européennes est le vecteur artistique du Chamber Metropolitan Trio. Le travail du trio s'axe sur un répertoire de compositions originales inspirées notamment par le Japon et sa culture séculaire. Le discours musical tout en contrepoint laisse davantage de latitudes mélodiques et harmoniques au batteur-percussionniste et un rôle prépondérant au jeu d'archet de la contrebasse, le pianiste assurant avant tout une partie d'orchestre. L'improvisation omniprésente se met au service de la composition collective dans l'instant.





# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

**Avec le retour des beaux jours, l'École Municipale de Musique vous propose un agenda riche et varié pour mai et juin. Des concerts gratuits de chants au bal folk en passant par le jazz ou la musique celtique, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. À découvrir sans modération !**

## **AU PROGRAMME :**

### → **“ SEMAINE CHANTANTE ”** ▪ du 22 au 26 mai

Proposée par les élèves des écoles primaires et maternelles de Yutz, à différents endroits de la ville.

### → **“ BAL FOLK ”** ▪ 27 mai - 20h - Salle BESTIEN

Animé par les Tradyeurs, en collaboration avec deux classes élémentaires de l'école Charles PEGUY et le groupe folk O'Grombir.

### → **“ MUSIQUES CELTES ”** ▪ 28 mai - Salle BESTIEN

Représentation sur le thème des musiques celtiques par l'ensemble Why et l'ensemble guitares et harpes.

### → **CAVEAU JAZZ** - Vendredi 2 juin - 20h - Salle BESTIEN

### → **CONCERT DE MUSIQUES ACTUELLES** ▪ Samedi 3 juin - 20h - Salle BESTIEN

### → **“ LES JOYEUX COMPAGNONS ”** ▪ Dimanche 4 juin - 15h - Église St-Joseph

Amatys présente le chœur d'hommes de Puttelage au lac en retour de leur invitation du 5 mars dernier.

### → **“ CHANTS DE DESSINS ANIMÉS ”** ▪ Samedi 10 juin - 20h - Temple

Replongez en enfance le temps d'un concert de l'ensemble Cantilys et de la classe de chant de l'École municipale de musique.

### → **CINÉ-CONCERT** ▪ Dimanche 25 juin - 17h - Salle BESTIEN

Venez redécouvrir des classiques du cinéma muet mis en musique par les musiciens de l'atelier Ciné-Concert dirigé par Mathieu REGNAULT.

*Fête de la  
Musique*

21  
「  
06

18 H - 00 H - ESPLANADE DE LA BRASSERIE - YUTZ

# LES EUPHORYQUES

## SAMEDI 13 MAI 2023

Spectacles et déambulations sont de retour pour cette nouvelle édition des Euphoryques. Une journée au rythme effréné où se succéderont la magie et l'enchantement pour le bonheur de tous !

### ■ CIE REMUE MÉNAGE / « La Belle Illusion »

Cette création vous transporte dans une autre Belle époque, où la poésie des personnages vous renvoie subtilement des images inspirées de la fin d'un siècle. Une mosaïque de personnages aussi attachants que déjantés cherche à goûter aux plaisirs d'un bal insolite, envoûtés par les charmes de la Belle-Époque. Les rêves, les désirs, les amours brisés s'y croisent... Mais que restera-t-il de ce faste une fois les masques tombés ?

### ■ CIE TITANOS / « Le carrousel Titanos »

Carrousel cagneux, l'incroyable TITANOS est né de l'a(rt)ccumulation de matières mi-volées, mi-récupérées, sauvagement assemblées. Une attraction délicieusement régressive qui porte un coup fatal à l'image figée du manège ! Les zozos du Titanos invitent enfants et humains à entrer dans leur univers foutraque : ambiance foraine détraquée et commentaires non sportifs.

### ■ CIE MICMAC / « l'agence Morin »

Participez à un tour du Monde en 80s ! L'Agence Morin contrôle pour vous la qualité de chacune de vos destinations. Soucieuse de l'impact environnemental et social, elle vous garantit une formule solidaire éco-responsable et durable. Grâce à votre participation active vous pouvez changer le monde en devenant ainsi le trait d'union entre les peuples et les générations. Voyagez loin, Voyagez Morin !

### ■ CIE ACIDU / « On va semer »

Tout commence un matin où Hyacinthe le jardinier découvre que ses fleurs Rose et Marguerite sont infestées de pucerons. Pour les soigner, il fait appel à un représentant en produits phytosanitaires qui va l'entraîner dans la spirale de l'endettement. Heureusement, Aurore Dujardin et la coccinelle Trémolo Cocci, vont aider nos personnages à sortir de ce mauvais pas après maintes péripéties, dont un passage triomphal au télé-crochet « Star de Graines »...

### ■ CIE SYSTÈME PAPRIKA / « TRAK »

Nichée sur une colossale baraque à trac, une absurde confrérie de vrais-faux barbus passe nos peurs à la moulinette, récolte et archive cauchemars ou angoisses collectives, pour en faire un joyeux bûcher, foutraque et jubilatoire ! Un attelage titanesque entre Cheval de Troie et théâtre ambulant, une musique originale entre western et dance floor, des parcours acrobatiques sur diligence à trappes et des machines totem aux yeux de feu de bengale...





### ▪ CIE REMUE MÉNAGE / « Revue de rue »

Revue de Rue nous transporte dans l'ambiance et l'agitation des cabarets des années 1920 à nos jours. Des personnages éblouissants inspirés des défilés de haute couture tout de plumes vêtus, artistes danseurs et acrobates, sortis d'une Dame de Fer musicale, nous appellent aux retrouvailles dans la rue où l'espace public nous rassemble à nouveau. Une rencontre insolite pleine de joie et de beauté, de désir et de nostalgie, inspirée du monde caractéristique des cabarets à la française élégants et indémodables. Une invitation à la Fête.



### ▪ CIE COLBOK / « Lâcher de ballerines »

Sorties de leur boîte à musique, trois Ballerines s'échappent du conservatoire. Un grand écart de conduite sur les boulevards. Un rêve de petite fille dans un monde de grands. Un ballet impromptu, entrechat de la rue!



### ▪ CIE LA ROULOTTE RUCHE / « Quelque chose de jauni »

Un ramassis de babioles datant d'un temps passé et incertain, une farandole d'objets farfelus et usagés, des petits bouts d'histoire pour raconter une grande histoire, celle de Johnny, symbole de la culture populaire, la bête de scène, la machine à chanter, la voix.



### ▪ CIE LES YEUX CREUX / « Mamm gozh »

Dans ses valises à fleurs, Mamm Gozh conserve ses trésors, ses jouets d'enfance. Si vous lui demandez gentiment, elle se fera un plaisir de s'asseoir avec vous et de vous raconter une histoire...



### ▪ CIE L'ARBRE A VACHE / « Bob, transports en tout genre »

Spectacle sans paroles alliant clown, improvisation et magie, entre poésie et humour noir. Un livreur attend devant une porte avec des cartons, personne ne répond... et le public est là...

### ▪ CIE LE MASQUE EN MOUVEMENT / « L'émerveillé »

L'Émerveillé est un jeune et grand personnage, il découvre le monde en ouvrant de grands yeux ébahis. Le sourire lumineux, bien assis sur son monocycle géant, il se déplace avec vélocité et souplesse.



Avec la participation de la M.J.C. la Pépinière et de **LISSANDRO** vainqueur de la 20<sup>e</sup> édition de l'EUROVISION JUNIOR, ex-candidat de THE VOICE KIDS.



## LES AUTRES RENDEZ-VOUS :

- 13H45 : **CONCOURS DES VÉLOS FLEURIS** - Espace Michel BERGER
- 14H : **INAUGURATION** - Esplanade de la Brasserie
- 14H - 21H30 : **LUDOPOLIS ET RUE GOURMANDE** - Avenue des Nations
- 22H : **SPECTACLE DE CLÔTURE** - Avenue des Nations



RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR :  
[WWW.VILLE-YUTZ.FR](http://WWW.VILLE-YUTZ.FR)



### **Yutz, une ville animée par tous et pour tous,**

A Yutz, l'arrivée du printemps coïncide aussi avec le retour des animations organisées soit par le tissu associatif local, soit directement par les services municipaux.

En cette période inflationniste, développer une programmation de manifestations divertissantes, intéressantes et abordables pour tous, doit rester une priorité.

Pour autant, organiser de tels événements relève aujourd'hui d'un défi de plus en plus difficile à gagner, tant les contraintes liées à la sécurisation de ces derniers sont draconiennes et les coûts liés à la venue d'intervenants encore plus élevés.

Les nombreux présidents d'associations yussoises témoigneraient également du fait que les bénévoles se font rares et que ceux présents fatiguent années après années.

Malgré ces difficultés, grâce à eux et à l'investissement des services municipaux, d'avril à octobre à Yutz, chacun de vos week-ends sera animé et vous pourrez profiter d'activités divertissantes et diversifiées à moindre coût.

Plus spécifiquement, le 13 mai prochain à partir de 14H se tiendra une nouvelle édition tant attendue des EuphorYques. Cet événement, dédié à l'art de rue se déroulera sur l'avenue des Nations avec la participation respective des associations locales mais aussi d'intervenants extérieurs comme des saltimbanques, musiciens, troubadours, comédiens, chanteurs et magiciens.

Cette édition aura la particularité d'être plus dense que la précédente, avec des déambulations plus fréquentes, mais se déroulera uniquement sur une journée, contre deux l'an passé, de telle sorte à ne pas alourdir le budget fléché pour cette manifestation.

Si l'inflation est présente quotidiennement dans chacun des foyers français, elle l'est également pour les prestataires travaillant pour les différentes collectivités. Aussi, il ne nous paraissait pas pertinent d'augmenter le budget des EuphorYques, au détriment d'autres manifestations comme par exemple le 14 juillet ou Yutz-Plage dont une nouvelle édition est prévue l'été prochain et pour laquelle l'ensemble des animations est gratuit.

De plus, avec 8 dates proposées par l'École Municipale de Musique entre fin mai et fin juin, les 10 ans de l'Aéroparc le 17 juin, la fête de musique le 21 juin, la « Faites de l'environnement » prévue fin septembre avec une manifestation nocturne au sein de l'Aéroparc et tous les événements festifs, culturels ou sportifs organisés par les associations yussoises, vos élus ont donc souhaité maintenir une programmation événementielle ambitieuse, de qualité et accessible à tous.

C'est grâce à l'investissement des services municipaux et des nombreux bénévoles du milieu associatif yussois que celle-ci est possible et nous souhaitons les en remercier.

**Les membres du Renouveau Yussois,  
renouveau.yussois57@gmail.com**



## **Le nouveau plan local d'urbanisme, une opportunité d'implication des citoyens**

Nul n'ignore que le plan local d'urbanisme (PLU) que notre groupe avait approuvé en 2019 a été partiellement annulé pour ce qui concerne le Domaine des Bois par suite d'un recours du collectif DEFY. Le second recours, porté par plusieurs autres requérants, pour une annulation pure et simple du PLU n'ayant quant à lui, heureusement, pas abouti.

Une annulation totale du PLU de la commune aurait été désastreuse pour les projets de notre territoire et notamment pour la relocalisation de la clinique Ambroise-Paré sur la ZAC Espace Meilbourg. Cependant, même s'ils n'ont pas obtenu gain de cause avec le PLU, les détracteurs poursuivent leurs actions et multiplient les procédures de recours sur le territoire Nord-Mosellan. Ainsi après le recours administratif sur le permis de construire de la clinique et l'annulation du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération thionvilloise (SCOTAT) quelles autres actions judiciaires vont-ils encore mener pour nuire au développement de notre ville ?

La nouvelle majorité municipale a déjà procédé, depuis son entrée en fonction, à plusieurs modifications simplifiées du PLU dont une concerne le Val Joyeux pour la construction de la nouvelle salle polyvalente. Et, en parallèle, elle a lancé la révision complète du PLU qui intégrera les éléments de la loi Climat et Résilience de 2021.

La révision du PLU est un dossier important pour toute municipalité dans la conception et l'aménagement de la ville de demain.

Jusqu'à présent, deux réunions publiques ont été organisées afin de présenter un diagnostic socio-économique, environnemental et paysager et le plan d'aménagement et de développement durable (PADD). La participation à ces réunions a été faible, essentiellement limitée aux personnes déjà impliquées dans la vie de la commune. Ce constat est regrettable, mais pas surprenant.

En effet, ce mode de consultation des citoyens certes répond à une obligation légale, mais cela donne souvent l'impression d'une pure formalité, alors que la véritable prise de décision se fait à huis clos. Et surtout, cela ne correspond ni à notre mode de vie actuel, ni aux disponibilités des citoyens.

Alors, au lieu de se lamenter sur le manque de participation, il est du devoir de notre municipalité, qui se revendique moderne, d'innover. Aller au-devant des citoyens, au lieu de les attendre. Organiser la concertation et intégrer les observations formulées sur les enjeux par quartier. Utiliser des modes de communication modernes, comme les plates-formes numériques, au lieu de mettre à disposition des documents que quasi personne ne consultera en mairie !

Ce projet stratégique pour Yutz ne doit définitivement pas être une occasion manquée de participation et de transparence.

## **Défis hydriques**

« Eh bien vous savez ce qu'il va se passer ? Nous allons bientôt manquer d'eau ». Ainsi René Dumont terminait en 1974 son allocution de candidature à l'élection présidentielle. Près de 50 ans d'inaction climatique plus tard, la ressource en eau n'est plus abondante... En France, face à l'impact du réchauffement, un plan d'urgence est annoncé : économiser l'eau pour -presque- tous les acteurs et lutter contre le gaspillage.

Réparer les fuites (pour Yutz, le rendement est heureusement correct), anticiper le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, et tenir des objectifs chiffrés de réduction constituent les premiers leviers. La diversité des usages engage également à agir pour la récupération des eaux de pluie de toiture et des eaux usées, en mesures d'atténuation face au risque « sécheresse » afin de réserver l'eau potable aux seuls usages de l'alimentation.

Dans le même temps, se renforcent la réglementation sur la qualité (durcissement des analyses) et sur la prévention des pollutions (réseaux d'assainissement) : l'empreinte eau (comme l'empreinte carbone) va progressivement intégrer l'affichage environnemental.

Confrontés à ces enjeux quantitatifs et qualitatifs, les collectivités doivent diversifier et sécuriser leurs ressources d'eau potable. Depuis 2014, notre groupe réclamait la sécurisation de nos quatre puits de captage auprès des majorités municipales qui se sont succédées, la prise de la compétence « Eau » par la communauté d'agglomération devrait enfin se conclure par les mesures de protection attendues.

Le dérèglement climatique implique une nouvelle politique, plus agile, plus en capacité à répondre aux crises de sécheresse qui ne feront qu'augmenter dans le temps. De nouveaux modèles restent à développer : infiltration des eaux à la parcelle, renaturation des cours d'eau, agroécologie, agroforesterie impliquant la préservation des zones humides comme écosystèmes sains et fonctionnels mais aussi comme réservoirs d'eau douce potable. La problématique de l'eau revêt également la dimension démocratique de l'accès et du partage du bien commun. À cet égard, l'actualité des méga-bassines est symptomatique : le stockage de l'eau par assèchement de la nappe phréatique sert un choix d'irrigation de cultures gourmandes en eau et l'appropriation de la ressource au profit de quelques-uns.

Le PLU, l'état du réseau, les ressources disponibles, sont autant de points d'appui en écho aux risques de pénurie pointés par les différents rapports scientifiques. La sobriété des usages et les règles d'urbanisme relèvent aussi de choix politiques locaux. La mesure, même symbolique, d'autoriser le doublement des surfaces des piscines privées sur notre commune (CM de septembre 21) ... constitue à ce titre un signal particulièrement inapproprié !!



# AGENDA DES MANIFESTATIONS



## → 20<sup>E</sup> FESTIVAL POCH' THÉÂTRE

Du samedi 3 au dimanche 11 juin  
à la M.J.C. la Pépinière  
Entrée libre



### → 06 au 08-Mai

**Exposition peinture**

CAPY

🕒 : 14h-18h

### → 20 & 21-Mai

**Exposition Céramique Raku et Faïence**

CAPY

🕒 : 14h-18h

### → 10 & 11-Juin

**Exposition d'aéroggraphie**

CAPY

🕒 : 14h-18h

### → 24 & 25-Juin

**Exposition de peinture**

CAPY

🕒 : 14h-18h

### → 14-Mai

**Vide Grenier**

JSA Yutz Cité

🕒 : 6h-17h30 📍 : École Victor Hugo

### → 06 au 08-Mai

**Couscous party**

ADLO

🕒 : 14h-18h 📍 : Salle Petit Prince

### → 18-Mai

**Marche des 3 Clériaux**

Compagnons de St-Nicolas

🕒 : 8h-13h 📍 : Sentier des 3 Clériaux

### Sortie Vélo

ARS

🕒 : 10h 📍 : École E. Fritsch

### Chasse aux trésors

ADLO

🕒 : 10h-14h 📍 : Aire de Jeu rue Fusion

### → 20-Mai

**Journée artisanale**

Allée du Rêve

🕒 : 14h-18h 📍 : Salle Bestien

### → 21-Mai

**Fête au bois**

Amicale de l'Ancien Village

🕒 : 12h-19h 📍 : Carrefour rues Bois-Liberté-Chapelle

### Stage de Shiatsu

Energie Shiatsu

🕒 : 14h-18h 📍 : Dojo Schuman

### → 25 & 26-Mai

**Spectacle de la Chorale des collèges**

CAPY

🕒 : 20h30 📍 : l'amphY

### → 28 & 29-Mai

**Challenge Schneider Zanoni**

Yutz Thionville Twirling Club

🕒 : 8h-19h 📍 : Gymnase Mermoz

### → 28-Mai

**Rencontre Moselle Croix Bleue**

Croix Bleue

🕒 : 11h-12h 📍 : Salle Petit Prince

### → 29-Mai

**Loto**

Société de Gymnastique

🕒 : 13h-19h 📍 : Salle Bestien

### → 02-Juin

**Marché du Terroir**

Yutz'Actif

🕒 : 18h-22h 📍 : Esplanade de la Brasserie

### → 03-Juin

**Gala de danse**

Mixité

🕒 : 19h 📍 : l'amphY

### → 08 & 09-Juin

**Technobot**

Collège Jean Mermoz

🕒 : 8h-17h 📍 : Collège Jean Mermoz

### → 10-Juin

**Match de Gala**

Les Vieilles Tiges

🕒 : 14h-20h 📍 : Stade Mermoz

### → 17 & 18-Juin

**Cult'Art**

ACAGE

📍 : Salle Bestien

### → 20-Juin

**Conseil municipal**

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien

### → 21-Juin

**Fête de l'été**

ARS

📍 : Place devant l'école Emile Fritsch

### → 25-Juin

**Gala de fin d'année**

Yutz Thionville Twirling Club

🕒 : 9h-18h 📍 : Gymnase Mermoz

### Fête de l'été

Société de Gymnastique

🕒 : 10h-19h 📍 : Salle Antone

### Pétanque DNH

Club de Pétanque

🕒 : 14h30-17h 📍 : Boulodrome

### → 30-Juin

**Soirée Flamm**

SYMEC

📍 : Aéroparc

### → 01-Juillet

**Blue Run**

Décathlon

🕒 : 18h30 📍 : Décathlon

### → 02-Juillet

**Marche IVV**

Yutz en Balade

📍 : Salle Petit-Prince

### Vide-greniers de LULA

🕒 : 8h-18h 📍 : Place St Nicolas

### Repas champêtre - ADLO

🕒 : 10h-18h 📍 : Quartier Olympe

# AGENDA de la M.J.C.

→ **06 au 30.03 Exposition photo**  
de Jean-Michel Didelot  
Entrée libre.

→ **05.05 - Théâtre**

« Dépêche-toi bibiche, on va rater l'avion ! »  
Par la Cie Les Z'Effrontés - 20h30  
Entrée libre

→ **09.05 au 01.06 Expo photos**  
de Serge MARTIN  
Entrée libre

→ **12.05 - Apéro/Lecture**  
« Lectures coquines »

Par la Compagnie Incognito - 20h30  
Entrée libre sur réservation

→ **26.05 - Spectacle « Mignonneries »**

Écrit par Ben Is...  
Mis en scène par Josselin Dailly - 20h30  
Entrée libre

→ **05.06 au 06.07 - Expo photos Arts graphiques**

« Bande dessinée » par Serge MARTIN  
Entrée libre

→ **20.06 - Récital de guitare**

Par tous les élèves des cours de guitare - 19h  
Entrée libre

→ **24 & 25.06 - Gala de danse Modern' jazz**

Par les danseurs  
de tous les ateliers Modern' jazz de la M.J.C  
Samedi à 20h et dimanche à 15h - à l'amphY

→ **29 & 30.06 - Théâtre**

Par les ateliers « théâtre adulte » - 20h30  
Entrée libre

## SPECTACLES JEUNE PUBLIC

→ **03.05 - « Fafnir le dragon qui pleurait »**

Par le Collectif L'Ouvre-Boîtes - 15h  
Dès 4 ans - Tarif : 5 €

→ **17.05 - L'heure du conte pour tous**

« La fée des fleurs » - 15h et 16h15  
Conte d'Elisabeth Malgonne  
dès 3 ans - Tarif : 3 €

### Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière  
30 rue de la Pépinière  
☎ 03 82 56 20 73

✉ [accueil@mjc-yutz.com](mailto:accueil@mjc-yutz.com)

🌐 [www.mjc-yutz.com](http://www.mjc-yutz.com)

# PERMANENCES :



## → Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



## → Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr))



## → Infirmiers(ères)



À partir du 06.05	David SPODEN	06 81 33 89 37
À partir du 13.05	Lauren POULAIN	06 48 37 73 81
À partir du 20.05	Céline STEINHAUER	06 70 00 79 12
À partir du 27.05	Isabelle BAUM	03 82 86 03 93
À partir du 03.06	Meggane LENGLEN	06 81 33 89 37
À partir du 10.06	Magalie DERECH	06 67 21 22 44
À partir du 17.06	Marjorie BLANRUE	03 82 54 24 52



## → Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront les mercredis 10 et 31 mai puis 7 juin de 9h à 11h30 et le jeudis 22 juin 2022 de 14h à 16h30 :

**Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1<sup>er</sup> étage - salle CITADELLE - Bureau 102**

**Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.**

## → CONSEIL DES SAGES



Le Conseil des Sages tient une permanence le **premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30**, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.

# ÉTAT CIVIL

## Naissances



Laurya SZCZEPANIAK  
GRUSZCZYNSKI  
née le 7 janvier 2023



Djibril OKOROAFOR  
né le 03 février 2023

## Baptême



Charlie LUKAI  
le 11 mars 2023



Lucie DE CHILLOU  
née le 17 mars 2023



Ava Isabella CARMEN PRIMERANO  
née le 4 avril 2023

## Mariages



Stefania IRIMIES et  
Tudor-Dan VALEAN  
le 18 mars 2023



Amélie DERMIEN et  
Luca DE GIORGIO  
le 15 avril 2023



Amandine MASSACRIER et  
Mohand BEDJOU  
le 15 avril 2023

## Décès

- 03.12 Maurice SALOMON
- 25.02 Fernand MULLER
- 03.03 Lionel HENRY
- 04.03 Jeanne MAI née DUBOURDIEU
- 07.03 Olga TOUSSAINT née PETRINI
- 10.03 Renée SILVESTRE née PICHOT
- 13.03 Jacques MER
- 15.03 Jacqueline THUILLIER née GRIESS
- 17.03 Gilbert GUYON
- 18.03 Joseph BARBIER
- 20.03 Monique GRAVIER née LUDWIG
- 23.03 Martial MERTZ
- 25.03 Zerguine AÏDOUD
- 26.03 Claude PONCELET
- 29.03 Amélie HOFFMANN née REIFF
- 29.03 Milorad RENDULIC
- 30.03 Cécile PISTER née AUGEN
- 31.03 Khedidja KADDOUR née TAYEB-CHER
- 01.04 Alain BICK
- 02.04 Henri KIEFER
- 04.04 Marcelle AUBRY née MATHIAS
- 04.04 Barbe PETRICOLA née RICCO
- 04.04 Manuel DA SILVA CARVALHO
- 04.04 Henri KORB
- 08.04 Pierre GOELLER
- 11.04 Laurent ETHGEN
- 16.04 Christiane DUPUIS
- 16.04 Marie-Christine GAVRAY née SCHLÄFLI

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### POUR L'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE FABRICATION DE DALLES ACOUSTIQUES À ILLANGE

Knauf Ceiling Solutions projette l'implantation sur la Mégazone d'Illange d'un site de production de plaques de roches recouvertes d'une couche de peinture, d'une surface de 94 700 m<sup>2</sup>, dans le prolongement des installations actuelles de Knauf Insulation.



En complément, un atelier de 9 900 m<sup>2</sup> serait implanté sur le site exploité par **Knauf Insulation** pour stocker les matières premières nécessaires à la fabrication des dalles de plafond. Une enquête publique sera ouverte **du 24 avril au 22 mai 2023**. Le dossier complet peut être consulté en mairie d'Illange ou sur internet : [www.moselle.gouv.fr](http://www.moselle.gouv.fr)

Le public peut formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet à la mairie d'Illange ou les adresser au préfet par lettre à la préfecture de la Moselle **bureau des enquêtes publiques et de l'environnement 9, place de la préfecture 57034 METZ - cedex 1**, ou le cas échéant, par voie électronique : [pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr](mailto:pref-consultations-thionville@moselle.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public, soit le 22 mai 2023.

## Lutte contre LE DÉMARCHAGE ABUSIF



**Pour lutter contre le démarchage frauduleux, la Ville renforce l'encadrement de la pratique commerciale. Un nouvel arrêté municipal a été pris afin de protéger les personnes vulnérables.**

La pratique du démarchage commercial est désormais soumise à déclaration auprès du Services de la Police Municipale. Aussi, toute société, entreprise individuelle ou artisanale se voit dans l'obligation d'effectuer cette formalité 15 jours avant le début de la prospection.

### Cette procédure vise plusieurs objectifs :

- protéger les personnes vulnérables,
- encadrer davantage les pratiques commerciales dites « de portes à portes » sur la commune,
- permettre à la Police Municipale d'avoir une meilleure connaissance des démarchages effectués sur Yutz.

Chaque démarcheur devra fournir lors de sa demande un **extrait Kbis**, les **cartes professionnelles** des agents exerçants ainsi que **l'immatriculation des véhicules** utilisés sur la commune.

Cette formalité n'autorise pas le vendeur à s'annoncer comme « mandaté par la ville de Yutz » et tout démarchage non déclaré fera l'objet d'une interruption d'activité sur la commune et exposera les prospecteurs à une contravention de 2<sup>e</sup> classe.

Toute personne ayant un doute sur les intentions du démarcheur peut **contacter la Police Municipale au : 03 82 56 15 34.**



### RAPPEL IMPORTANT !

Le **démarchage abusif** à domicile peut être le fait de commerciaux trop insistants pour vendre un produit ou un service à une personne qui n'en a pas fait la demande ou n'en a pas besoin. Les personnes âgées sont souvent sollicitées et il est conseillé à ces dernières de rester très vigilantes, de ne pas hésiter à demander à ces commerciaux de repasser pour se laisser le temps de la réflexion et pouvoir **être accompagnées d'un proche.**

Il existe aussi des démarchages abusifs dont les intentions sont clairement de **profiter de la faiblesse de la personne** pour lui soutirer de l'argent. Pour aider les personnes âgées à se protéger des arnaques, se protéger contre les intrusions, il est important de ne pas oublier de **demandeur une carte professionnelle, un justificatif d'intervention** pour éviter les usurpations d'identité par de faux agents et surtout **il ne faut pas signer d'engagement sur l'instant.**

## Mairie

107 Grand' rue  
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex  
Tél : 03 82 82 26 82  
www.ville-yutz.fr  
accueil@mairie-yutz.fr

### Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h  
9h - 12h le samedi ( État civil uniquement)

## Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle  
Tél : 03 82 82 26 82

## Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt  
Tél : 03 82 82 26 15  
solidarite@mairie-yutz.fr

## Espace Public de Proximité Quartier Haute-Yutz

67 rue du Stade  
Tél : 03 82 56 43 00

### Agence postale

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 30 à 17h  
Mardi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17h  
Samedi : 9 h à 12 h

## Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière  
Tél : 03 82 82 26 89

## Police municipale

Espace Commandant du Peuty  
107 avenue des Nations  
Tél : 03 82 56 15 34



# Jeux

## → Mots mêlés



- FRAISES
- RHUBARBE
- POMELOS
- CITRONS
- POMMES
- KIWI
- ARTICHAUTS
- ASPERGES
- BROCOLIS
- CAROTTES
- EPINARDS
- FEVES
- LAITUES
- NAVETS
- RADIS
- TOMATES

## → Le jeu *éco-citoyen* !

Les Conseils Municipaux des Jeunes et des Enfants vous proposent chacun une charade !

Mon 1<sup>er</sup> est le synonyme de « imprécis »

Mon 2<sup>e</sup> est une négation

Mon 3<sup>e</sup> ne dit pas la vérité

Mon tout, sans lui il n'y a pas d'écologie.  
Que suis-je ?

Mon 1<sup>er</sup> pour manger sainement

Mon 2<sup>e</sup> est une rubrique du journal

Mon 3<sup>e</sup> est un quartier de Yutz séparé par un chemin de fer

Mon tout est l'ensemble des êtres-vivants sur terre. Que suis-je ?



# Le mot du jardinier

→ Mai

« Rosées du mois de Mai, rendent le mois d'août gai. »



En mai, le muguet ouvre le mois avec la tradition du 1<sup>er</sup> Mai. Le jardinier peut semer en toute quiétude, lorsque sont passés les fameux « saints de glace » : Saint Pancrace (11 mai), Saint Mamert (12 mai) et Saint Servais (13 mai). C'est la pleine saison des soins à prodiguer au jardin. Faites également attention le 25 mai (sainte Sophie), il peut encore avoir de gélées.

## Que faire en mai pour vos fleurs ?

Commencez par lutter contre les mauvaises herbes en binant et en paillant les plates-bandes. Ensuite :

- Soignez les vivaces : pincez-les pour un rendu plus compact et des floraisons plus abondantes. Divisez les vivaces âgées et rabattez celles de printemps défleuries.
- Supprimez les tiges défleuries des bulbes de printemps, mais laissez le feuillage en place jusqu'à ce qu'il jaunisse.
- Plantez les bulbes à floraison estivale : cannas, glaïeuls, lys, etc.
- Semez les annuelles en pleine terre : capucines, soucis, etc.
- Continuez à planter les vivaces.
- Faites des boutures herbacées : asters, aubriètes, lavandes etc...
- Marcottez les clématites et le chèvrefeuille.

## Que faire en mai pour les arbres et arbustes ?

Commencez par tailler les arbustes à floraison printanière : forsythia, Kerria, groseillier à fleurs, viburnum, etc... Puis :

- Taillez les haies.
- Arrosez régulièrement, surtout les arbustes plantés dans l'année.
- Soignez les rosiers : supprimez les gourmands, palissez les grimpants, traitez préventivement ou curativement les maladies des rosiers, surveillez et traitez au besoin les attaques de pucerons.
- Plantez arbres et arbustes en conteneur.
- Plantez des rosiers en conteneur.

## Que faire en mai au potager ?

Commencez par aérer les tunnels et châssis puis :

- Binez et sarcliez les mauvaises herbes.
- Buttez les pommes de terre, haricots, fèves et petits pois.
- Éclaircissez les semis du mois précédent.
- Semez en pleine terre : aubergines, betteraves, brocolis, carottes, choux, ciboulette, concombres, courges, courgettes, endives, épinards, estragon, haricots verts, laitues, melons, navets, oignons de couleur, persil, poireaux, pois, potirons, radis.
- Repiquez ou plantez : artichauts, aubergines, brocolis, choux, ciboulette, concombres, courgettes, fraisiers, melons, pommes de terre, poireaux, poivrons, potirons, laitues, tomates.
- Protégez vos jeunes plants des limaces et surveillez les pucerons.
- Divisez les artichauts, la rhubarbe, la ciboulette et l'estrragon.

→ Juin

« Temps humide en juin, donne au jardinier du chagrin. »



En juin, les journées sont longues, le soleil radieux et la vie foisonne au jardin ! Le jardinier a de quoi s'occuper sans relâche.

## Que faire en juin pour les fleurs ?

Commencez par pincer les vivaces à floraison automnale telles que les asters et continuez à diviser les touffes de vivaces âgées et à planter les vivaces en conteneur. Puis :

- Binez, sarcliez et désherbez ensuite arrosez et paillez.
- Commencez à semer les bisannuelles pour le printemps prochain : giroflée, pensée ou monnaie du pape.
- Coupez les feuillages jaunés des bulbes de printemps. Déterrez et hivernez les bulbes de tulipes.
- Jusqu'au 15 juin, plantez les derniers bulbes d'été comme les dahlias et plantez les bulbes d'automne (crocus d'automne, etc)
- Faites des boutures herbacées : anthémis, aster, géranium vivace, lavande, lupin, pérovskia, œillet, etc.
- Fin juin rabattez les vivaces de printemps définitivement défleuries et les vivaces susceptibles de refleurir une seconde fois (gaura, géranium vivace ou nepeta).

## Que faire en juin pour les arbres et arbustes d'ornement ?

Terminez de tailler les derniers arbustes à floraison printanière. Taillez éventuellement les haies si vous avez taillé tôt. Ensuite :

- Supprimez les gourmands qui apparaissent sur les rosiers. Traitez préventivement ou curativement les maladies des rosiers.
- Arrosez régulièrement, en particulier les jeunes arbustes.
- Continuez à planter arbustes, grimpants et rosiers en conteneur.
- Bouturez sur bois tendre : forsythia, groseillier, rosiers, spirée, etc.
- Marcottez les clématites et le cognassier du Japon.

## Que faire en juin pour le potager ?

Le potager demande beaucoup de travail en juin !

- Pincez les concombres, courgettes, melons, potirons et tomates.
- Binez et sarcliez plus que jamais les mauvaises herbes. Arrosez copieusement et paillez ensuite.
- Buttez les pommes de terre, les haricots, les fèves et les petits pois.
- Traitez préventivement les légumes avec du purin d'ortie, les pommes de terre et les tomates contre le mildiou à la bouillie bordelaise.
- Éclaircissez les semis qui le nécessitent.
- Repiquez en place les semis effectués sous abri en mai.
- Semez et plantez les aubergines, betteraves, brocolis, carottes, cerfeuil, choux, courges, courgettes, endives, épinards, haricots verts, laitues, melons, navets, persil, poireaux, potirons, radis, choux de Bruxelles, concombres, poivrons et potirons.

L'arrosage est la préoccupation majeure du jardinier en ce mois de juin au balcon et sur la terrasse. Compte tenu du changement climatique privilégiez des plantes résistantes à la sécheresse et paillez au maximum vos plantations afin de garder une bonne humidité du sol.

À TABLE : Les légumes et fruits de mai et juin sont nombreux et variés et chacun d'eux apporte à table une bonne dose de vitamines et de minéraux idéaux pour les salades et autres tartes de saison.

▪ **les légumes** : artichauts, asperges, brocolis, carottes, épinards, fèves, laitues, navets, petits pois, radis, tomates...

▪ **les fruits** : cerises, fraises, rhubarbe, pomélos, citrons, pommes, kiwi...

À YUTZ,  
EXPLOREZ L'UNIVERS  
DE LA CULTURE  
À PARTIR DU 3 JUILLET 2023

 l'amphy  
Espace Culturel

Saison **Culturelle** 2023-2024  
Ville de Yutz

 Salle  
Bestien



[www.lamphy.com](http://www.lamphy.com)

Ouverture de la billetterie lundi 3 juillet 2023